



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Liaison urbaine Simone Veil à Aytré et La Rochelle : raccordement à l'Avenue Jean Moulin à partir de lundi 15 février 2021

*Les travaux de la nouvelle liaison urbaine Simone Veil à Aytré et La Rochelle ont débuté le 5 juillet 2019. Cette nouvelle entrée de La Rochelle depuis la RN 137 a vocation à limiter le trafic automobile dans les centres ville d'Aytré et de La Rochelle et soulager la circulation sur les boulevards Sautel et Jean-Paul Sartre à La Rochelle. Dotée de pistes cyclables et de chemins piétons vers Périgny, Aytré, elle a aussi été pensée pour respecter le marais de Tasdon qu'elle traverse. Des fouilles archéologiques ont été conduites de juillet à novembre 2019, en même temps que les travaux ont débuté entre la rue d'Anville à l'est et l'Avenue Jean Moulin à l'ouest.*

**A partir du 15 février 2021 et pendant 7 mois, la liaison urbaine Simone Veil sera raccordée à l'Avenue Jean-Moulin**, juste au nord de la rue des Peupliers. Un carrefour giratoire sera créé, nommé **Carrefour giratoire Simone Veil**. **Pendant la durée des travaux**, la circulation automobile sera maintenue Avenue Jean-Moulin avec quelques perturbations temporaires et une limitation de la vitesse à 30 km/h.

Des déviations seront mises en place pour les piétons et les cyclistes le temps de refaire l'ensemble du **cheminement sécurisé de bout en bout côté est de l'avenue Jean Moulin**, du carrefour giratoire éponyme à celui de Tasdon.

Dans un souci de préservation du marais, en pleine reconfiguration, **deux passages pour les animaux** vont être creusés sous l'avenue avec **des grillages** bas le long des voies pour rabattre les animaux vers ces accès sécurisés. Pour diminuer l'impact de la lumière sur la biodiversité, l'actuel éclairage le long de l'avenue, placé à 8 mètres de haut, sera remplacé par un **éclairage doux, adapté, à environ 4,50 m de haut le long du chemin piéton et cyclable**. Tout au long de l'avenue, **des fossés seront creusés pour récupérer les eaux de pluie** susceptibles de lessiver le bitume et de contenir des éléments polluants, les stocker, les filtrer et les traiter avant de les renvoyer, propres, dans le marais.

**Enfin pour la sécurité** de la circulation, le carrefour à feu de la rue des Peupliers à proximité du giratoire Simone Veil sera transformé. Pour éviter les traversées, il sera uniquement possible de tourner à droite sur l'Avenue Jean-Moulin, que l'on arrive du sud ou du nord.

A partir de juillet la dernière section de la liaison urbaine sera réalisée côté rue d'Anville ainsi que son raccordement à la RN137, avant l'ouverture prévue fin 2021.

#### Liaison urbaine Simone Veil

Pilotage et maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Coût : 6 M€ pour les travaux de liaison urbaine et 1,3 M€ pour les fouilles archéologiques

Financement : Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Ville d'Aytré pour la liaison cyclable communale, Ville de La Rochelle sur une liaison cyclable de maillage et des aménagements sur l'avenue Jean Moulin.

Label Chantier faible nuisances / Chantier solidaire

**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**

**BUREAU PRESSE**

**Communauté d'Agglomération, Ville de La Rochelle**

**anne.michon@agglo-larochelle.fr / www.facebook.com/anne.michon.1**

Aménagements (Visuels non contractuel)

**Avenue Jean Moulin et Simone Veil**



**Avenue Jean Moulin**



**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**

**BUREAU PRESSE**

**Communauté d'Agglomération, Ville de La Rochelle**

**anne.michon@agglo-larochelle.fr / www.facebook.com/anne.michon.1**